

De : Jean-Pierre Mounho

14 rue Victor Mercier, 93100 Montreuil
06 73 28 16 06 / jeanpierre.mounho@dbmail.com

Aux membres et futurs membres du CSP
Cyclosporifs, Cyclos et marcheurs

Pantin, le 17 décembre 2018

Objet : Adhésion 2019

Je vous adresse la demande de licence au Cyclo Sport de Pantin pour 2019. J'espère que vous serez nombreux à renouveler votre adhésion ou à nous rejoindre parce que vous avez apprécié l'offre du CSP pendant les quelques mois où vous avez participé à nos sorties.

Pour les cyclistes en région parisienne, le CSP vous propose les rendez-vous réguliers club en semaine, le samedi et le dimanche, les participations aux organisations de clubs voisins FSGT ou FFCT du département ou d'Ile de France. Vous pourrez aussi participer à des cyclo-sportives, des cyclo-montagnardes et autres épreuves comme le *Tour des Flandres*, *LBL*, *l'Ardéchoise*, *L'Étape du Tour*, le *Paris-Brest-Paris* mi-août et ses 4 BRM préparatifs, des sorties sur vélodrome... sans oublier le *Pantin-Joigny* (6 juillet) et le *Rallye de Pantin* (29 septembre). Nous pourrions enrichir le calendrier en 2019 à partir de vos idées et initiatives.

La dernière Assemblée Générale a montré que nous devons unifier l'animation de l'activité cycliste en tenant compte des pratiques de chacun. La réception des demandes de licences cyclo sera donc centralisée. Vous voudrez bien les adresser au siège du CSP, 10 rue Gambetta, 93500 Pantin. Il vous appartient de choisir entre la licence FSGT (comme la grande majorité d'entre vous aujourd'hui) si vous privilégiez une pratique plutôt sportive et compétitive ou la licence FFCT.

Annick, responsable de la section marche, est déjà à la tâche avec la première randonnée de l'année et la participation au challenge belleillois, mais aussi la Pentecôte qui se déroulera en Anjou et le week-end de rentrée de septembre à Cabourg. Quant à Dominique, il s'active sur l'organisation de la marche des *Forts de la Corniche* du 27 janvier, marche qui se terminera par un repas convivial à la Maison de l'Enfance.

Que vous soyez cyclistes ou marcheurs, le terrain est propice à nos activités.

Je vous anticipe nombreux à renouveler vos licences ou à prendre une première licence... pour découvrir le CSP. Vous trouverez ci-joint la tarification 2019 ainsi que la demande de licence au CSP (règlement à privilégier par virement, ou par chèque ordre CS Pantin avant fin décembre). Pour les adhérents FSGT, il faudra adresser le certificat médical demandé au plus tard fin janvier. Je vous remercie de votre confiance.

Le Bureau Directeur se joint à moi pour vous souhaiter un joyeux Noël, de très bonnes fêtes de fin d'année et un grand crû 2019 où vous « brillerez » souvent aux sorties du CSP.

Amicalement

Jean-Pierre Mounho
Président Cyclo Sport de Pantin



TARIFS 2019⁽¹⁾

FÉDÉRATION	CATÉGORIE	LICENCE FÉDÉRALE ⁽²⁾	COTISATION C.S.P.	MONTANT TOTAL
FSGT Fédération Sportive et Gymnique du Travail fsgt.org	Cyclosporitif (18 ans et plus)	40,50 €	38,00 €	78,50 €
	Timbre cyclisme			GRATUIT
FFCT Fédération Française de CycloTourisme ffvelo.fr	Cyclotouriste avec revue fédérale	69,00 €	38,00 €	107,00 €
	Cyclotouriste sans revue fédérale (après la 1 ^{ère} année au CSP)	44,00 €	38,00 €	82,00 €
	Conjoint(e) membre du CSP/FFCT	28,20 €	19,00 €	47,20 €
	Moins de 18 ans avec revue fédérale	53,50 €	19,00 €	72,50 €
	Moins de 18 ans sans revue fédérale	28,50 €	19,00 €	47,50 €
	Moins de 18 ans ayant un parent affilié au CSP/FFCT	23,00 €	19,00 €	42,00 €
	Assurance optionnelle GRAND BRAQUET			48,50 €
FFRANDONNÉE Fédération Française de la Randonnée Pédestre ffrandonnee.fr	Marcheur avec 4 revues fédérales	36,00 €	38,00 €	74,00 €
	Marcheur sans revue fédérale	28,00 €	38,00 €	66,00 €
	Conjoint(e) membre du CSP/FFRP	28,00 €	19,00 €	47,00 €

D'autres niveaux d'assurance sont possibles, renseignez-vous auprès de la FFRP

(1) Un adhérent qui souhaite s'inscrire à plusieurs sections, ne cotise qu'une seule fois au CSP.

(2) La licence fédérale comprend l'assurance PETIT BRAQUET pour les adhérents FFCT,
l'assurance fédérale RC/AC pour les adhérents FFRP,
l'assurance + le carnet de route pour les adhérents FSGT.

DEMANDE DE LICENCE 2019

La présente demande doit être renvoyée par retour aux centralisateurs indiqués en bas de page, accompagnée :

- d'un justificatif de règlement (virement bancaire préconisé ou par chèque à l'ordre du C.S.P.)
- et
- pour les adhérents FSGT, d'un certificat médical.
- pour les nouveaux adhérents FFCT et FFRANDONNÉE, d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de leur discipline.

NOM : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Lieu de naissance : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Profession : _____

N° Sécurité Sociale : _____

Tél. domicile : _____

portable : _____

bureau : _____

Courriel : _____

FSGT

€

Timbre cyclisme ouvrant aux compétitions FSGT

GRATUIT

FFCT

€

FFRANDONNÉE

€

TOTAL :

€

Règlement :

Virement bancaire

Chèque

Fait le : _____

Signature du titulaire
(et des parents si mineur)

J'accepte que ma photo paraisse sur le site internet du club.

OUI

NON

Le soussigné déclare adhérer au CYCLO SPORT DE PANTIN et souscrire une licence dont les caractéristiques suivent. Il déclare en outre accepter et se conformer sans réserve aux statuts et règlements en vigueur au C.S.P. disponibles auprès du Président sur simple demande.

Il est vivement recommandé à tous les licenciés de passer régulièrement un électrocardiogramme.

Un certificat médical est obligatoire pour les adhérents FSGT.

Un médecin du sport est à votre disposition à Pantin (visite gratuite) : Centre médico-sportif (Gymnase Baquet), 6/8 rue d'Estienne d'Orves, 93500 Pantin – Téléphone : 01 49 15 45 18.

CENTRALISATEURS :

• **FSGT/FFCT : Jean-Pierre MOUNHO**

Cyclo Sport de Pantin
10 rue Gambetta, 93500 Pantin
06 73 28 16 06
jeanpierre.mounho@dbmail.com

• **FFRANDONNÉE : Annick DETHIER**

6 B rue des Fontaines, 93230 Romainville
06 64 67 03 58
annick.dethier@jcd-conseils.org